

Département  
de la MOSELLE

**COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK**

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 02 décembre 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **9**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. BERGER Laurent

**Présent par procuration** : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie  
Mme Véronique ANDRE donne procuration à M. Alain SINDT

**Absents excusés** : M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT et M. LINSTER Nicolas

**2 – Demande de numérotation parcelle 141 section 5 « Grand Rue » à Fréching**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de M. GENDERA Frédéric demeurant 12 B Grand Rue à Fréching 57480 Kerling-Lès-Sierck et sollicitant une numérotation de la parcelle 141 section 5 située à Fréching, suite à sa demande de permis de construire N° PC 057 361 20 N 0020 accordé par arrêté le 19 avril 2021.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer le N° 1G et 1H (dans le sens grand Rue vers Rue de la Sapinière) pour les 2 logements édifiés sur la parcelle 141, section 5 située Grand Rue à Fréching et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 décembre 2022

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20221202-0202122022-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2022  
Date de réception préfecture : 05/12/2022